

ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

- Permettre aux travailleurs sociaux de mieux comprendre l'animal en apprenant les bases de comportement canin.

- Savoir proposer des solutions aux nuisances causées par l'animal ou connaître les acteurs pouvant intervenir. Comprendre comment l'animal peut devenir un vecteur de lien social à l'échelle d'une structure d'insertion.

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire

Tout professionnel, non-spécialiste de l'animal, mais côtoyant des propriétaires de chiens dans son travail quotidien.

La formation peut être adaptée pour être accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous avertir au préalable.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Les 3 demies-journées de formation sont conçues pour pouvoir être suivies de façon indépendantes les unes des autres. Toutefois, afin de profiter au mieux de la formation, nous conseillons de suivre l'ordre prévu dans la progression pédagogique ci-dessous.

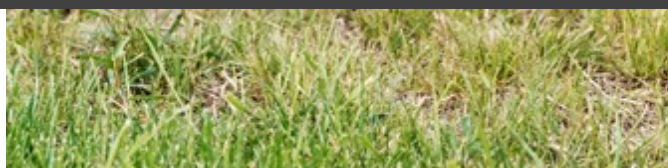
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les bases de comportement canin

- Agir en sécurité pour soi, pour les autres et pour l'animal
- Pouvoir accompagner les propriétaires d'animaux sur une réduction des nuisances
- Pouvoir proposer une approche faisant de l'animal un vecteur de lien social



Durée : 9 heures (3 demies-journées)



ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

CONNAÎTRE LE CHIEN AU DELÀ DES PRÉJUGÉS : ORIGINE, BESOINS ET LÉGISLATION

- **Tour de table** des participants
- Introduction au chien : **les idées reçus**
- Les **besoins du chien** : la notion de budget-temps
- En centre d'hébergement : les **règles d'approche**
- **Législation** et **chiens de catégorie**
- Conclusion

ACCUEIL ET MIEUX VIVRE-ENSEMBLE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR, AMÉNAGEMENTS ET OUTILS

- Les **principaux problèmes de comportement** rencontrés en structures sociales et comment y apporter une saine réponse
- Activité pratique : Création d'un **règlement de fonctionnement** en groupe
- Les **aménagements** : un chenil nécessaire à l'accueil ?
- Les **acteurs et les outils** à mobiliser
- Conclusion

FAIRE DU CHIEN UN ATOUT DU VIVRE-ENSEMBLE

- Les **bases de l'éducation canine** et application à la résolution des troubles en structures sociales
- La **médiation animale**, un outil au service du travailleur social :
 - La médiation animale : définition et déclinaisons
 - Exemples de médiation animale
 - Application aux personnes en grande précarité
- Application : **Créer un atelier de médiation animale** dans ma structure
- Conclusion

ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

FORMATEURS

LA FORMATION EST ASSURÉE PAR NOS FORMATEURS, INTERNES A SOLIVET :

- **Théo NOGUER**, docteur vétérinaire et directeur de SoliVet
- **Aielot BALANDRAS**, chargée de développement chez SoliVet

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Accueil des stagiaires dans une salle de formation mise à disposition par l'entreprise bénéficiaire.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Travail à partir de situations vécues par les stagiaires.
- Etude de cas concrets.
- Mise en situation avec des animaux habitués aux manipulations.
- Quizz en salle.
- Mise à disposition d'un document support à la suite de la formation.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

ACCUEIL DES PROPRIETAIRES DE CHIENS EN STRUCTURES SOCIALES

DELAIS D'ACCES

Selon la période concernée, la mise en place d'un programme de formation dans votre structure peut se faire sous 15 jours à 2 mois.

MODALITES DE MISE EN PLACE

Pour mettre en place cette formation dans votre structure, merci de contacter votre conseiller SoliVet ou notre équipe par mail à l'adresse suivante :

contact@solivet.org

Un rendez-vous de découverte sera alors réalisé afin de mieux connaître vos attentes et s'assurer que notre programme réponde à vos besoins.

TARIFS

480€ TTC par personne pour la formation (9h).

La formation est pour un groupe de minimum 5 personnes, pouvant aller jusqu'à 10.